



LUNDI 31 MARS 2025

# BUDGET PRIMITIF 2025

DOSSIER DE PRESSE

## UN BUDGET RESPONSABLE AU SERVICE DES GUADELOUPEENS



Notre préparation budgétaire s'est tenue dans un contexte national et international d'instabilités et une tension inédite sur les finances publiques ponctuée par les annonces du gouvernement suite aux recommandations sur le déficit de la France qui s'élève à 6,1% du PIB.

Plus récemment, l'Europe réalise qu'elle est en guerre et réorganise son économie pour faire face, dans l'urgence, à une double menace ; sur son front est et outre-atlantique où son allier historique affiche sans complexe ses nouvelles priorités.

Nous devons donc nous préparer à de nouvelles contraintes qui viendront s'ajouter à l'actuel plan national d'économies de près de 60 milliards qui a été adopté par la loi de finances 2025 visant à corriger une trajectoire nationale déjà mortifère.

Un effort de plus de 5 milliards a été demandé aux collectivités dont 1 milliard pour les seules collectivités régionales.

Plusieurs mécanismes sont envisagés, par exemple ;

- une minoration de dotations et fonds alloués par l'État ;
- une réduction du montant perçu au titre du FCTVA ;
- une hausse des cotisations employeurs territoriaux afin de résorber le déficit de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

**Dans ce contexte, nous avons élaboré le budget primitif 2025 avec discernement agilité et responsabilité.**

Nous devons assumer la baisse significative de nos recettes de fonctionnement ; pour l'année 2025 elle sera supérieure à 10M€.

Mais nous avons veillé à ce que la réduction des moyens ne se fasse pas au détriment de la qualité des politiques publiques qui améliorent le quotidien des Guadeloupéens.

La Région sera au rendez-vous de la commande publique et maintien ses investissements structurants ; la déviation de la Boucan, le Campus Université de Santé, la reconstruction du lycée Chevalier Saint-Georges , l'entretien et la rénovation de nos infrastructures routières pour fluidifier la circulation et garantir la sécurité des usagers, la poursuite du déploiements des transports « verts » et des mobilités douces ; les Guadeloupéens doivent « mieux » se déplacer.

Nous maintenons aussi notre capacité à alimenter l'économie en dynamisant l'un de ses principaux moteur, la dotation au CTIG est maintenu pour poursuivre la dynamique de la destination Guadeloupe.

La préservation de notre « vivre ensemble ». La culture, la vie associative, le sport : nous réaffirmons notre soutien aux acteurs des industries culturelles et créatives et confirmons notre statut de « Terre de Champions » au travers des conventions d'objectifs et de moyens signées avec les ligues sportives. Ces acteurs sont essentiels à la cohésion du territoire.

Nous avons entrepris une démarche ambitieuse d'arbitrages de nos dépenses : en nous recentrant sur nos compétences, en diminuant de 30% des budgets de fonctionnement de certaines directions.

Autant de décisions courageuses destinées à répondre aux enjeux essentiels : le développement de l'emploi, le pouvoir d'achat des ménages guadeloupéens et la compétitivité de nos entreprises.

Notre avenir, passe par notre capacité à accompagner notre jeunesse et à mettre en œuvre les grandes transitions qu'elles soient écologiques ou technologiques.

A travers ce budget 2025, la Région Guadeloupe réaffirme ainsi son rôle de Collectivité Stratège au travers d'investissements stratégiques pour donner un cap et un cadre de confiance à tous les acteurs :

Ce budget témoignage de notre engagement lucide à maintenir une gestion saine et responsable des finances régionales, avec un souci constant d'efficacité et de transparence.

La Guadeloupe doit continuer de se moderniser, d'innover et renforcer sa résilience.

Le budget primitif 2025 dessine ainsi une feuille de route réaliste, au service de la Guadeloupe, de ses habitants et de son avenir. C'est ensemble, dans un esprit de cohésion et de responsabilité, que nous continuerons à faire avancer notre archipel.

*Ary CHALUS*  
*Président de la Région Guadeloupe*

# CONTEXTE

Dans un contexte financier tendu et des dotations de l'État en baisse, la Région Guadeloupe présente en Assemblée plénière un budget 2025 élaboré avec discernement, agilité et responsabilité, plaçant la collectivité en tant que véritable collectivité stratège pour le développement du territoire.

Ce budget s'inscrit dans une démarche de recentrage sur les compétences essentielles de la Région, tout en assurant une maîtrise rigoureuse des dépenses, et en maintenant des investissements nécessaires.

L'objectif étant de garder une gestion saine, de préserver les grands équilibres financiers, de maîtriser l'endettement et de garantir l'efficacité et la transparence de l'action régionale.

Après deux années (2023 et 2024) au service de la relance, où la collectivité régionale a exécuté des niveaux d'investissements records, il s'agit, en 2025, pour la Région, de garantir la réalisation de ses projets structurants et stratégiques.

## LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET PRIMITIF 2025

**MONTANT  
TOTAL  
BUDGET 2025**

(EN MOUVEMENTS  
BUDGÉTAIRES)

**974 192 166,01 €**

**INVESTISSEMENTS**

**467 418 511,75 €**

**FONCTIONNEMENT**

**506 773 654,26 €**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2025
900 Services généraux	10 175 825,00
900-5 Gestion des fonds européens	76 986 000,00
902 Formation	25 759 685,70
903 Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs	10 266 176,18
905 Aménagement	16 256 182,39
906 Action économique	30 750 000,00
907 Environnement	15 990 333,94
908 Transports	45 670 000,00
Autres	177 196,63
923 Dettes	30 998 537,00
<b>TOTAL</b>	<b>263 029 936,84</b>

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	2025
930 Services généraux	89 511 872,00
930-5 Gestion des fonds européens	10 204 448,00
932 Enseignement., Formation professionnelle	80 526 872,75
933 Culture, Vie sociale, jeunesse, sport, loisirs	6 771 875,00
936 Action économique	6 283 284,00
938 Transports	28 613 718,00
94 Services communs	19 067 901,28
Autres	3 143 881,70
<b>TOTAL</b>	<b>244 123 852,73</b>

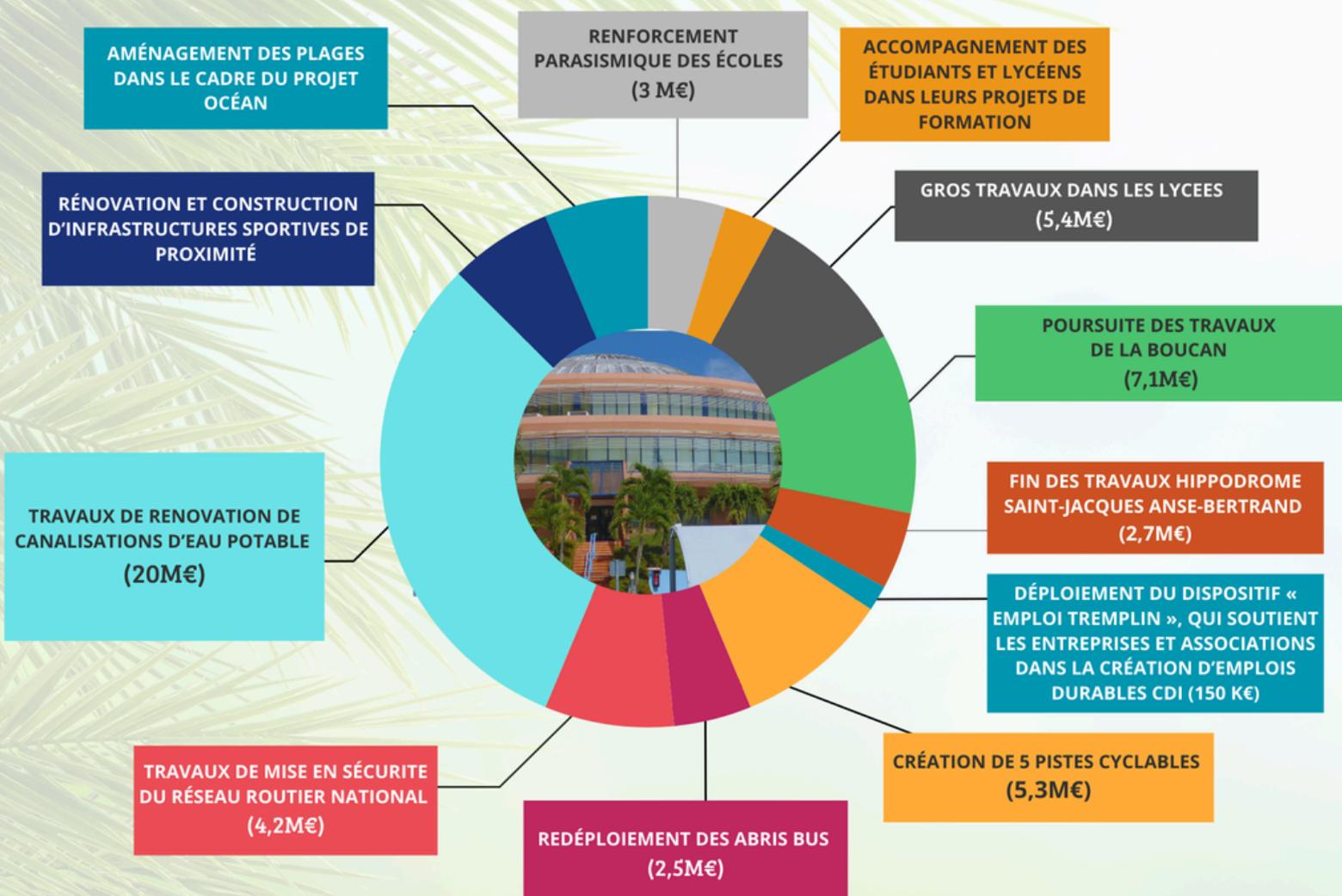
# DES CHOIX RESPONSABLES POUR DES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

UN BUDGET 2025 DE **974 192 166,01 €**  
**467 418 511,75 €** EN INVESTISSEMENTS  
**506 773 654,26 €** EN FONCTIONNEMENT

## 7 actions prioritaires



## Avec un tel budget, ma Région elle fait quoi pour améliorer mon quotidien ?



# ACTION 1. DES DISPOSITIFS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE ET DES OFFRES DE FORMATION

En 2025, la Région Guadeloupe confirme son engagement fort en faveur du développement humain. **Formation professionnelle et jeunesse sont deux piliers sur lesquels repose une stratégie ambitieuse, cohérente et tournée vers l'épanouissement de la population.**



## Répondre aux besoins du territoire par la formation

Dans un contexte de mutation économique, la collectivité souhaite renforcer l'efficacité et la qualité de l'offre de formation, en lien étroit avec les besoins des filières et les métiers en tension.

A ce titre, **une attention particulière sera portée à l'orientation des publics, au traitement régulier des aides aux stagiaires, à la simplification des démarches et à la réduction des freins sociaux.**

L'installation du Groupement d'Intérêt Public CARIF-OREF Centre d'animation ressources d'informations sur la formation-Observatoire régional emploi formation), créé en 2024 en partenariat avec l'Etat, permettra un meilleur pilotage de l'offre de formation et de l'orientation.

Grâce à une offre diversifiée, les demandeurs d'emploi continueront à bénéficier de différents dispositifs leur permettant de réaliser leurs projets de formation dans un cadre collectif ou individuel.

## Des dispositifs concrets en faveur de la jeunesse

La jeunesse guadeloupéenne reste au cœur des priorités.

Le budget 2025 prévoit :

- Le développement de l'apprentissage,
- Le soutien aux étudiants en mobilité ou engagés dans des parcours d'excellence
- Un appui aux projets éducatifs et culturels des lycéens.



Le Stage Régional Jeunes en Entreprise permettra également à 1 300 jeunes de 18 à 25 ans de découvrir le monde de l'entreprise.

L'accent est également mis sur un renforcement du Service civique régional.

Avec ces orientations, la Région Guadeloupe entend bâtir une société plus inclusive, plus compétente et plus rayonnante, en plaçant l'humain au cœur de l'action publique.

# ACTION 2. MAINTIEN DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS FAVORISANT LA COMMANDE PUBLIQUE

Après avoir optimisé les possibilités de financement offertes par les plans de relance nationaux et européens pour renforcer ses programmes d'investissement, la Région revient à des niveaux d'investissements tenant compte des contraintes de restriction imposées par la conjoncture. **Avec ses grands projets de la Boucan, du lycée de Baimbridge, de l'hippodrome... la Collectivité continue cependant à alimenter la commande publique.**

Par la réactualisation en cours de sa Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI), la région renforce la visibilité des entreprises sur le volume de commande publique à venir sur les années 2024-2028

## Les Investissements structurants en 2025

**La déviation de la Boucan :** Les travaux qui ont démarré en 2024, se poursuivront avec le détournement et la restauration des berges de la rivière Anceneau et la création de zones de compensation hydraulique ainsi que la fin de la construction du giratoire de Nolivier. Les opérations de terrassements vont démarrer pour permettre ensuite la construction de l'ouvrage de franchissement de la Grande Rivière à Goyaves prévu pour fin 2026.

2025 verra la **fin des travaux du LGT de Baimbridge** avec la réalisation des VRD, et le démarrage en fin d'année de la **reconstruction du lycée Chevalier Saint-Georges**. Un effort particulier sera consenti parallèlement pour le renforcement et la rénovation des lycées.

Les études opérationnelles pour la **construction du Campus Universitaires de Santé** sont lancées

Les pistes de **l'hippodrome de Saint-Jacques** seront livrées à la fin du premier semestre 2025 pour permettre le redémarrage de l'activité hippique. L'année 2025 verra aussi le démarrage des travaux de la tribune de l'hippodrome, dernière étape de ce chantier.



# ACTION 3. SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE POUR FAVORISER L'EMPLOI

Le développement économique, est l'une des compétences majeures de la collectivité régionale. **La région au cours de l'année 2025 va conforter et poursuivre ses actions en faveur du monde économique et de l'entrepreneuriat.**

Il s'agira, au cours de cette année budgétaire, de mettre en place des moyens en termes de structuration et de financement adaptés aux enjeux de développement de notre territoire.

Durant l'année 2025, **trois actions seront mises en œuvre** :

- **L'innovation** comme levier essentiel pour diversifier notre économie et renforcer notre compétitivité sur les marchés internationaux ;
- **L'ingénierie financière** et les instruments financiers et de garanties en partenariat avec les institutions bancaires et financières en complément des aides régionales ;
- **La poursuite de l'accompagnement des porteurs de projet** pour mieux construire les projets d'entreprises (Maintien des dispositifs ARICE - ARDDA - FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES PME )

## L'économie bleu est un atout pour notre archipel

L'année 2025 constitue une étape essentielle pour consolider la transition écologique et développer durablement l'économie bleue.

**5 millions d'euros seront consacrés en 2025 à l'économie bleue.**

Les orientations de la direction de la croissance bleue s'articulent autour de **quatre axes stratégiques majeurs** :

- ➡ Renforcer la structuration des filières maritimes,
- ➡ Accélérer la transition énergétique dans le domaine maritime,
- ➡ Promouvoir les activités nautiques et le tourisme durable,
- ➡ Investir dans la formation et l'innovation pour une économie bleue inclusive.



## L'économie verte pour tendre vers la souveraineté alimentaire

Il s'agira également de tendre vers une souveraineté économique, accroître la résilience des unités de production et soutenir l'émergence de nouvelles filières à fort potentiel.

**6 520 000 euros seront consacrés en 2025 pour la croissance verte.**

La collectivité régionale réitère des engagements forts envers des secteurs socles de l'agriculture, les filières canne et banane.



L'accent sera mis en 2025 sur **3 sujets majeurs qui seront les fils conducteurs** pour l'année 2025 :

- 👉 La question de l'amélioration de la production et de la productivité des unités de production
- 👉 L'attrait et l'accompagnement du secteur agricole et de l'agrotransformation
- 👉 L'optimisation de la gestion des risques dans le secteur agricole

## Dynamiser l'emploi

Face aux défis de l'emploi en Guadeloupe, la Région continuera de faire de la création et du maintien de postes une priorité essentielle pour favoriser l'insertion professionnelle et renforcer la cohésion sociale.

Dans cette dynamique, elle **poursuivra le déploiement du dispositif « Emploi Tremplin », qui soutient les entreprises dans la création d'emplois durables** pour accompagner la création et la pérennité de postes en CDI sur le territoire.

## Exonérations fiscales en soutien aux professionnels

Il s'agit de procéder à des remboursements de la taxe sur les carburants utilisés par des catégories de professionnels dans le cadre de leurs activités (artisans taxis, les transporteurs de personnes à mobilité réduite, les exploitants de voitures de transport avec chauffeur, ainsi que les transporteurs de marchandises du BTP.

# ACTION 4. DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS VERTS ET MOBILITÉ DOUCE



Piste cyclable de La Jaille à Baie-Mahault.

La Région Guadeloupe s'engage dans sa politique de développement durable. Il s'agira pour elle de faciliter mais aussi diversifier les modes de déplacement, notamment par la poursuite du déploiement des infrastructures de mobilités douces avec la fin des travaux des pistes cyclables de La Jaille et de Sainte-Anne et le démarrage de nouveaux projets à Vieux-Habitants, Deshaies et Basse-Terre.

# ACTION 5. ASSURER LA SÉCURITÉ DES USAGERS SUR LES ROUTES, LES BÂTIMENTS ET LES OUVRAGES D'ART

Un effort particulier est fait sur l'**entretien et la rénovation de nos infrastructures routières** (revêtement, marquage, signalisation et éclairage) pour garantir la sécurité des usagers et faciliter les déplacements.

La collectivité régionale démarre la seconde phase de son **programme de confortement des talus routiers et des ouvrages d'art** afin d'améliorer la résilience du territoire en cas de catastrophe naturelle.

Différents chantiers routiers seront terminés et livrés dont les giratoires de la Baie du Moule et de Blanchet à Gourbeyre, les ouvrages d'art de Delisle à Petit-Canal, la réhabilitation des superstructures du pont de la Gabarre, et la bretelle d'accès à la ZAC de Fromager.

En matière de **confortement parasismique des écoles**, la Région Guadeloupe terminera et livrera plusieurs chantiers cette année et parmi les principaux : Baillif et l'école de Port-Louis.

Les études pour la reconstruction du groupe scolaire de La Désirade sont lancées cette année.

# ACTION 6 : SOUTIEN À LA CULTURE ET AU SPORT

Aux côtés de la formation professionnelle et de la jeunesse **la culture et le sports représentent d'autres piliers sur lesquels s'appuie la collectivité régionale pour agir en faveur de la cohésion sociale et de l'épanouissement de la population.**

## La culture, vecteur de rayonnement et d'insertion

La Région investit dans la professionnalisation des acteurs culturels grâce à la **création d'une Agence Culturelle.**

Elle poursuivra également le **déploiement des dispositifs Cafés Cultures et Documents d'artistes** et valorisera le patrimoine matériel et immatériel.

La collectivité continuera son **accompagnement à la production cinématographique** à travers ses trois dispositifs : le fonds d'aide CNC / Etat / Région ; le fonds d'aide régionale ; et le fonds Canal +/Région.



## Un soutien renforcé au sport guadeloupéen

Le soutien aux **ligues, aux jeunes talents et aux grands événements sportifs** sera maintenu.

Le CREPS Antilles-Guyane bénéficiera également d'un accompagnement renforcé, notamment dans la perspective des JO de Los Angeles 2028.

En matière d'équipements sportifs, la région concentrera ses efforts sur :

- Les travaux de rénovation de l'éclairage des stades de Port-Louis et Sainte-Rose
- La livraison du gymnase de Marie-Galante, nouvel équipement qui permettra de promouvoir la pratique sportive et d'accueillir des compétitions sur l'île ;
- La poursuite des études liées à la réhabilitation et à l'extension de la base nautique de Sainte-Anne, qui offrira des installations de qualité pour les amateurs de sports nautiques



Réhabilitation complète du stade de Petit-Bourg

# ACTION 7 : PRÉPARER LE TERRITOIRE AUX TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

La collectivité régionale met en œuvre des **actions visant à préparer le territoire aux transitions (écologique, énergétique, etc.)**

Il s'agira notamment de lancer l'**élaboration de la stratégie régionale de transition écologique dans le contexte de révision du Schéma d'aménagement régional** qui se poursuit. Cette révision est importante car elle réinterroge nos principales politiques sectorielles au regard des enjeux actuels, de l'impact des effets du réchauffement climatique sur le territoire et sa population, et de l'évolution de la réglementation.

Dans le cadre de sa politique de promotion des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie, la **région a démarré** début 2025 avec le soutien de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), **l'élaboration de sa feuille de route Hydrogène** afin de promouvoir la production et l'utilisation d'hydrogène vert. Deux projets industriels seront soutenus localement.

La Région mettra en service dès avril, les installations photovoltaïques pour un usage en autoconsommation qui sont en cours de finalisation sur le site de l'Hôtel de Région, ainsi qu'à l'antenne du Raizet. Cette opération devrait permettre d'autoproduire plus de 40% des besoins énergétiques des sites concernées, et de réduire ainsi les factures d'électricité de plus de 100 000 euros par an.

## FOCUS SUR LES PROGRAMMES EUROPÉENS

### L'AUTORITÉ DE GESTION RÉGION, FER DE LANCE DES POLITIQUES PUBLIQUES RÉGIONALES



La Région poursuit en 2025 la mise en œuvre des programmes européens pour lesquels elle est autorité de gestion depuis 2014. Le budget primitif 2025 va lui permettre à ce titre :

- De clôturer les programmes 2014-2020 (FEDER, FSE, INTERREG CARAIBES) afin de verser les derniers paiements aux bénéficiaires dans le respect de la consommation des enveloppes allouées à la Région Guadeloupe ;
- De poursuivre le déploiement des programmes 2021-2027 (FEDER, FSE+, FEAMPA, INTERREG CARAIBES) afin d'accompagner les bénéficiaires à déployer leurs projets d'investissement dans le respect des contraintes liées à la bonne utilisation des crédits européens alloués au territoire régional (respect des objectifs d'atteinte du seuil de dégagement d'office) ;
- Afin de répondre à ces enjeux de mise en œuvre des programmes, l'autorité de gestion mobilise également des crédits d'assistance technique afin de mener à bien ses missions d'animation, d'instruction, de pilotage, d'évaluation, de gestion et de suivi financier des programmes.